

## ÉDITORIAL :

**« Assumer nos responsabilités, agir contre les dérives, mais être force de proposition : tel est notre credo »**

*Nous avons écrit à plusieurs reprises sur l'accord-cadre que nos syndicats nationaux ont signé à l'automne 2021. Cet accord comprend 3 volets dont le dernier renvoie au niveau local le choix de thèmes qui pourront être financés, avec 186 000€ de crédits pour la DRFiP 31.*

*Solidaires Finances Publiques 31 assume cette responsabilité et nous sommes donc naturellement entrés dans cette discussion au niveau local. Nous en avons rendu compte et notre site y renvoie :*

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/>

*Par ailleurs, et ce d'autant plus que ce sont les syndicats représentatifs qui, au final, seront les décisionnaires, nous sommes force de propositions avec plusieurs thèmes développés. Là aussi les personnels ont eu nos propositions argumentées avec le message de décembre.*

*Depuis, la DG a corseté les directions avec une Foire Aux Questions que nous considérons pervertie à double titre. D'abord la DG a attendu d'avoir connaissance de propositions syndicales pour sortir ce document qui, évidemment, en interdit une partie. Ensuite parce que sans vergogne la DG y donne des indications qui, contrairement aux termes de l'accord, relèvent clairement de sa responsabilité budgétaire.*

*Cette manœuvre a conduit la DRFiP 31 à écarter, dans la liste soumise aux agent-es, une partie de nos propositions au prétexte qu'elle ne correspondrait pas aux préconisations de la FAQ. C'est inacceptable pour nous parce que l'engagement initial était de tout recenser sans aucune censure, quitte à ce que ce soit écarté par la suite. Restent à organiser les nécessaires réunions collectives dans les services et reste à attendre des réponses plus massives des personnels de la DRFiP 31.*

*Malgré ces réserves nous avons, pour notre part, assisté à la réunion de la semaine dernière. Pour y porter nos désaccords et pour acter des positions de la direction.*

*Force est de constater qu'elle reconnaît, avec nous, la quasi intégralité de la part de travaux qui relèvent de sa responsabilité, y compris à l'inverse de la DG. Dont acte.*

## Le point sur le volet 3 de l'accord-cadre sur les Conditions de travail

La DRFiP 31 a, après une première phase de discussions avec les organisations syndicales, établi un document qu'elle a adressé aux agent-es en leur demandant d'y répondre par messagerie. A la suite des premiers retours elle a conviés les syndicats localement représentatifs à une réunion « point d'étape ». Solidaires Finances Publiques et FO ont fait le choix d'y participer, c'est l'objet de ce tract.

### Un gros point de divergence : le contenu du questionnaire adressé aux personnels.

L'honnêteté vaut de reconnaître que notre direction a été bien plus ouverte que nombre d'autres dans l'implication des syndicats à la méthode de recueil des avis des personnels. C'est ainsi que des premiers échanges avaient permis de définir les conditions de la consultation des agent-es que nous résumons en deux points :

- l'organisation de réunions collectives dans les services ;
- une consultation individuelle par questionnaire.

La pandémie et ses contraintes n'ont, à ce jour, pas permis de tenir **les réunions de services**. C'est pour nous **un impératif à respecter** dès que les conditions le permettront, ce qui, si l'on en croit les informations, devrait intervenir dans les prochaines semaines.

La direction s'est alors tournée vers la consultation individuelle par **un questionnaire que nous contestons pour partie**. On ne peut pas dire aux personnels qu'ils ne doivent pas se censurer sur leurs réponses pour éliminer, au moment du premier recueil de réponses, une partie de leurs réponses qui ne correspondrait pas à la FAQ.

Or, la direction a confirmé avoir éliminé toute une partie de réponses et nous lui avons demandé de nous les restituer dans leur intégralité, ce qu'elle s'est engagé à faire dans les prochains jours. A ce stade nous n'avons pas de retour que nous attendons impatiemment.

# LOU ROUMEGAIRE

LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX!

Revenons donc sur cette fameuse FAQ qui serait l'alpha et l'oméga des directions. La DG y préconise par exemple le « relamping » (remplacement de l'éclairage « dur » par un plus « doux et des leds) alors que cela relève de sa

responsabilité comme en témoigne l'exemple des travaux menés à Muret dans le cadre de la réhabilitation.

Autre exemple, la DG préconise les abris à vélo et les bornes de recharge alors que cela relève tout autant de sa responsabilité comme en témoigne la circulaire du Premier ministre du 25 février 2020 qui impose aux administrations d'agir en la matière, comme dans celle de l'éclairage et dans les meilleurs délais.

A l'inverse, elle élimine d'emblée des actions comme celles que nous proposons sur la culture et l'alimentation au prétexte que cela ne relèverait pas des conditions de travail. Mais, comme nous l'avons dit à la direction, ce n'est pas nous mais bien la DG qui, dans l'accord-cadre, a invoqué par exemple sa responsabilité sociale. Or, ces deux actions en relèvent à l'évidence, sans compter qu'avec le développement du télétravail, nous soutenons que les conditions de travail sont, pour partie déplacées du bureau vers le domicile et que les deux doivent donc être pris en compte dans l'action. Par exemple il nous semble important d'assurer une alimentation plus responsable dans les cantines avec, entre autres, un appel aux producteurs locaux. Mais, le télétravail en développement renvoie au même raisonnement sur l'alimentation chez soi pendant les jours de télétravail.

## Des exigences de transparence et de relance du processus

La direction nous a fourni un document recensant par site et services les réponses des agent-es. Deux points à relever : l'absence d'exhaustivité des réponses et la trop grande faiblesse du volume des retours. Sur le premier point l'administration s'est engagée à nous fournir toutes les réponses apportées par les personnels. Sur le deuxième un rappel va être fait et doit absolument porter sur les deux aspects de réunions collectives dans les services et d'une nouvelle consultation individuelle par questionnaire.

Ce sont les conditions minimales pour avoir suffisamment de réponses et l'administration s'y est engagée. Les rappels devraient faire état des points d'ores et déjà « extournés » des demandes remontées. Le tableau ci-après les recense et correspond, pour l'essentiel, aux exigences de *Solidaires Finances Publiques* sur ce qui relève des budgets de l'administration et/ou du CHS. Restent quelques points que l'administration n'écarterait pas spontanément alors que nous faisons la démonstration qu'ils devraient l'être et nous l'avons écrit au DRFiP.



L'exemple du « relamping », des abris-vélos et bornes de recharge électrique démontre l'impréparation de la DG qui les reprend dans sa FAQ alors qu'ils sont de sa responsabilité. Ci-dessous extraits de notre message au DRFiP : ... Lors de nos échanges de ce matin j'ai évoqué les obligations de l'État employeur sur un certain nombre de points... Je veux ici parler des conséquences tirées d'un des Conseils de Défense Écologique de 2020. Celui-ci a conduit à des engagements de l'État pour "Un service public écoresponsable" qui a donné lieu à la publication d'une circulaire du Premier Ministre reprise, entre autres, dans la "Lettre de la DAJ " du Ministère de l'Économie, des Finances, de l'Industrie et de la Relance, qui est notre ministère de tutelle... Vous lirez ainsi dans la circulaire du Premier Ministre le "socle d'actions obligatoires" qu'il demande en février 2020 aux ministères (et donc aux administrations) de mettre en œuvre :

- ... des partenariats avec les acteurs du covoiturage pour accompagner et encourager l'ensemble de ses agents à covoiturer lors de leurs trajets quotidiens domicile-travail.
- l'État accélère l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses sites : au moins 500 bornes supplémentaires d'ici à fin 2021.
- l'État s'engage à installer, pour ses agents, des places de stationnement sécurisées pour vélos dans tous ses parkings et à proposer des places de stationnement pour vélos dans les sites accueillant du public.
- l'État s'engage pour une alimentation plus respectueuse de l'environnement
- l'État lance à partir de mars 2020 un programme d'actions sur ses immeubles, doté d'une enveloppe de 20 millions d'euros et ouvert aux innovations, pour la mise en place de travaux simples permettant de réduire rapidement la consommation d'énergie (dispositifs de contrôle et de régulation des systèmes d'éclairage, de chauffage et de climatisation, etc.), en visant une massification d'ici 2022...

Le tableau ci-dessous reprend les premières idées « écartées » du volet 3 de l'accord-cadre, non qu'ils ne soient pas utiles voire indispensables, mais parce qu'ils ne peuvent pas relever de ce budget de 187 500€. En effet, ce sont des actions qui relèvent de la responsabilité de la direction et/ou du CHS. Les 2 lignes de commentaires montrent les accords et désaccords de *Solidaires Finances Publiques*, essentiellement fondés sur l'explication de la page précédente.

**Nous attirons votre attention** sur le fait que ce tableau est indicatif et provisoire dès lors qu'une relance va être faite comme vu précédemment. Cela ne signifie pas non plus que toutes les autres idées seront retenues, certaines ne pouvant pas être mises en œuvre pour des raisons budgétaires, de prise en charge éventuelle pour partie,...

IDEES	Appréciation direction	Appréciation SFP31
meublier extérieur	Prendra en partie	OK pour complément
salle de repos	Local = direction annexes OK	OK pour complément
fontaines eau	Direction/CHS	Reprise par la direction de cet abandon
eclairage	Direction/CHS sauf exception	NON cf circulaire PM = Direction
casier de rangement pour vêtement de rechange	Direction	Direction
douches	Direction/CHS	Direction partout où c'est possible
Petit matériel informatique	Direction	Direction
tableau affichage annonces ou RDV spectacles, sorties...	Direction	Direction
salle de sport dédiée	Local = direction	Local = direction annexes OK
espace convivialité	Local = direction	Local = direction annexes OK
panneaux acoustiques	Direction/CHS	Direction/CHS
salle de repas	Local = direction	Local = direction annexes OK
Robinetts économisateurs d'eau	Direction budget participatif	Direction budget participatif
imprimante	Direction	Direction
sac à dos	Direction/CHS	Direction/CHS
bornes électriques	OK	NON cf circulaire PM = Direction
fauteuils	Direction/CHS	Direction/CHS
parking vélos	OK	NON cf circulaire PM = Direction
souris ergonomique	Direction	Direction
rafraichissement pièces	Direction	Direction
amélioration accueil	Direction	Direction
Ecouteurs	Direction	Direction
atelier réparation électrique	OK	NON aucun rapport avec les CVT
porte entrée	Direction	Direction
Ouvre lettre électrique	Direction	Direction
Installer des robinets économiseurs d'eau	Direction budget participatif	Direction budget participatif
rénovation vitrage	Direction	Direction
réparation ascenseur	Direction	Direction
panneau solaire	Direction	Direction

### Nous maintenons la pertinence des 4 propositions de *Solidaires Finances Publiques 31*.

*Solidaires Finances Publiques* a fait 4 propositions sur 4 items différents avec un argumentaire et des solutions avec y compris la recherche des partenaires qui pourraient les mettre en œuvre. Nous n'allons pas ici reprendre le document qui est sur le site de *Solidaires Finances Publiques 31* au lien suivant : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/264-4-propositions-sur-le-volet-3-de-l-accord-cadre.html>

Simplement vous rappeler les 4 items :

**Sur la Culture** : une proposition liée à la lecture, « RecycLivre »

**Sur l'Alimentation** : une proposition déjà employée par le CDAS 31, « La Ruche qui dit Oui »

**La décoration des bureaux** : pourquoi pas une opération avec notre « voisin immédiat » la papeterie La Mucca

**Plantes dépolluantes** : rechercher des solutions d'achats groupés, par exemple avec l'entreprise qui gère le jardin de la rue des lois

# LOU ROUMEGAIRE

LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX!

Nous dénonçons l'attitude de la direction qui a écarté d'emblée les propositions sur culture et alimentation et qui ne les a pas recensées alors qu'elles ont été évoquées par des agent-es dans leur réponse au questionnaire.

Nous continuons à affirmer et vous renvoyons à nos explications sur le document cité en lien, que ces deux propositions remplissent les conditions de l'un ou plusieurs items posés par la DG. Par ailleurs, elles nous semblent être des alternatives pour des services de petite taille et/ou des agent-es qui ne peuvent pas se projeter dans leurs locaux dès lors qu'ils vont en changer ou vont partir en retraite par exemple.

## Un bref rappel des conditions de mise en œuvre de l'accord-cadre au plan local

Au plan national c'est un **montant global de 10 millions €** ramenés au nombre d'agent-e-s par direction et dont sont exclus les services centraux. **Un montant local de 187 500 € pour la DRFiP 31** qui a été notifié à la direction.

Ensuite ce sont **4 axes de financement d'actions** : cadre de vie au travail ; démarche écoresponsable ; sensibilisation aux innovations, responsabilité sociale de la DGFIP. Les deux derniers axes sont bien fumeux même si *Solidaires Finances Publiques* s'est efforcé de les décrypter. Le problème c'est que la DG emploie de grands mots issus du monde de l'entreprise mais n'en assume pas la définition quand il s'agit de les mettre en pratique. C'est notamment le cas quand elle évince 2 propositions de *Solidaires Finances Publiques 31* : La ruche qui dit Oui et Recyc'Livres.

Pour mémoire, **ces sommes sont dissociées des crédits du CHS et de la DGF**. En revanche, les directions pourront compléter une action avec leur DGF si le montant du fonds était insuffisant pour le réaliser. **Une démarche locale « d'appel à idées »** a donc été, à moitié, lancée auprès des agent-e-s. Elles ont été récoltées par la direction mais une « deuxième couche » est nécessaire tant au plan individuel que collectif. La BIL a commencé à faire une étude de faisabilité budgétaire, technique et réglementaire et poursuivra après les prochains retours. La période de pandémie a compliqué l'exercice et il doit être relancé prochainement sachant que la DG a accordé **un report à la fin avril pour boucler l'opération**.



**In fine un CTL dédié doit-être organisé** avec les syndicats représentatifs au niveau local (à la DRFiP 31 : *Solidaires Finances Publiques*, CGT et FO) qui étudieront les projets retenus. Un vote par projet devra être réalisé et seuls ceux qui auront recueilli un accord majoritaire seront retenus. Le montant initialement accordé à la direction sera entièrement, partiellement ou pas du tout versé, en fonction de l'accord ou du désaccord majoritaire. Les sommes qui n'auraient pas pu être validées seront attribuées à d'autres directions qui auraient trouvé un accord.

SECTION :

## Bulletin d'adhésion 2022

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement

**Solidaires**  
Finances  
Publiques

### IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres)

N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NOM de naissance \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Cadre : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Date de prise de rang : \_\_\_\_\_

#### Informations professionnelles

Service : \_\_\_\_\_

Site : \_\_\_\_\_

Temps partiel : \_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

☎ \_\_\_\_\_

Ces informations sont obligatoires

#### Informations personnelles

Adresse perso. : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

☎ \_\_\_\_\_

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)

Montant de la cotisation →

**Solidaires Finances Publiques**